

OBSERVATIONS DES PARTICIPANTS

La majorité des participants ont reconnu que le commerce international joue un rôle important dans la prospérité économique du Canada et la création d'un marché plus dynamique, en offrant un plus grand choix aux consommateurs et des prix plus compétitifs. L'importance croissante du commerce des services pour l'économie canadienne a souvent été notée. La majorité des participants ont également reconnu, en principe, la nécessité d'un environnement commercial réglementé : en revanche, il n'y a pas eu de consensus sur la nature de ces règles.

« Il y a de grandes possibilités de participation du secteur privé et de retombées économiques pour notre province [...] Je reçois tous les mois une douzaine de messages électroniques venant de l'étranger qui sollicitent nos services. Les règles de l'AGCS devraient nous aider à élargir notre marché. »

Certains participants ont mis en garde le gouvernement contre une libéralisation générale, notant les difficiles ajustements économiques qui ont résulté de l'adoption de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur. D'autres participants ont pris soin d'établir une distinction entre libéralisation du commerce et déréglementation, et ont exhorté le gouvernement à faire preuve de prudence afin de protéger les intérêts des Canadiens.

« Quelqu'un adhère-t-il à l'AGCS sans établir le coût de ce qu'il pourrait perdre? Il est nécessaire d'établir les coûts économiques. »

« Un commerce libéralisé est-il toujours avantageux? Dans certaines industries, la réglementation est nécessaire pour optimiser les prix. »

D'une manière générale, les participants ont fait valoir deux ordres de préoccupations. Le monde des affaires a mis l'accent en général sur les obstacles à la réussite sur d'autres marchés et surtout sur les règles qui pourraient avoir une incidence négative sur la performance de leur industrie ou profession sur le marché intérieur. Les représentants des groupes d'intérêt public se sont montrés principalement préoccupés par la prise en compte des défis potentiels que représentent la mondialisation et la libéralisation du commerce : la préservation de la souveraineté du Canada et de son droit d'adopter des règlements dans l'intérêt public; l'intégration des objectifs de politique commerciale et des objectifs plus larges de la politique sociale; la transparence accrue dans les négociations commerciales et la gestion des accords commerciaux.